

Conseil communal du jeudi 25 juin 2020 à 20h00

Vous êtes invité au conseil communal du jeudi 25 juin 2020 à 20h00. Cette séance aura lieu dans la salle du conseil de la maison communale. Les mesures de distance sociale et d'hygiène seront appliquées au maximum.

Afin d'optimiser l'application contre le coronavirus, seul un public limité peut être admis. Un maximum de 4 citoyens intéressés sont admis. 4 membres de la presse et le commissaire d'arrondissement. Nous vous demandons de vous inscrire à l'avance par info@devoor.be si vous souhaitez assister à la session. La priorité sera donnée à ceux qui s'inscrivent en premier.

Agenda

Séance publique avec public limité

Affaires internes

1. Questions des conseillers

Les membres du conseil peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. Les réponses seront données par le bourgmestre ou les échevins.

2. **Prise de connaissance réponse ABB à une plainte contre la décision du conseil communal du 19.12.2019 en matière d'attribution d'une allocation de fonctionnement pour la fabrique d'église de Fouron-le-Comte**

Sur base de l'article 333 du décret administration locale, prise de connaissance par le conseil communal de la décision de l'autorité de tutelle suite à une plainte déposée contre la commune.

3. **Prise de connaissance réponse ABB à une plainte contre la façon de répondre à une plainte**

Sur base de l'article 333 du décret administration locale, la décision de l'autorité de tutelle faisant suite à une plainte introduite contre la commune est présentée au conseil communal pour prise de connaissance.

4. **Prise de connaissance réponse ABB à une plainte contre élection conseil fabrique d'église de Fouron-Saint-Martin**

Sur base de l'article 333 du décret administration locale, la décision de l'autorité de tutelle faisant suite à une plainte introduite contre la commune est présentée au conseil communal pour prise de connaissance.

5. **Prise de connaissance réponse ABB à une plainte contre une décision du bourgmestre du 14 avril 2020**

Sur base de l'article 333 du décret administration locale, la décision de l'autorité de tutelle faisant suite à une plainte introduite contre la commune est présentée au conseil communal pour prise de connaissance.

6. **Prise de connaissance réponse ABB à une plainte contre une décision du bourgmestre du 14 avril 2020 (2)**

Sur base de l'article 333 du décret administration locale, la décision de l'autorité de tutelle faisant suite à une plainte introduite contre la commune est présentée au conseil communal pour prise de connaissance.

7. **Prise de connaissance réponse ABB à une plainte contre un point rajouté à l'ordre du jour du conseil communal du 19.12.2019 au sujet de tickets de caisse**

Sur base de l'article 333 du décret administration locale, la décision de l'autorité de tutelle faisant suite à une plainte introduite contre la commune est présentée au conseil communal pour prise de connaissance.

Directeur général

8. **Rapport de contrôle organisationnel 2019**

En juin 2019, le conseil communal a établi un cadre pour le système de gestion organisationnelle. Le directeur général est tenu de rapporter annuellement au sujet du contrôle organisationnel. Le rapport et le plan d'amélioration seront soumis pour prise de connaissance.

Urbanisme

9. **Livraison et placement d'installations de jeux 2020: Approbation du cahier des charges et différentes sociétés à inviter**

Proposition d'achat d'un jeux combi et d'une balançoire à bascule pour la plaine de jeux de Fouron-Saint-Pierre, une balançoire pour la plaine de jeux de Moulant et d'une balançoire trapèze pour la plaine de jeux à Fouron-Saint-Martin (Auberge de jeunesse). Approbation cahier des charges, mise en route de la procédure et sociétés à inviter.

10. **Retrait de matériel du patrimoine communal**

Du matériel sera retiré du patrimoine communal.

11. **Achat d'une camionnette pour le Service Technique**

Le service technique demande l'approbation de l'achat d'une camionnette 2T châssis cabine caisse de chargement/plateau au prix de € 22.443,93 TVA incl . BTW via accord-cadre avec le Gouvernement Flamand.

12. **Achat fournitures techniques et matériaux de construction – clause d'ajustement, ratification**

Le conseil communal est invité à ratifier la décision du collège des bourgmestre et échevins dans le dossier concernant la clause d'attribution dans les cahiers des charges des marchés publics « achat fournitures techniques » et « achat matériaux de construction »

13. **Cipal – assemblée générale, 25 juin 2020, ratification**

Ratification de la décision du collège des bourgmestre et échevins du 28 mai 2020 concernant l'assemblée générale ordinaire de Cipal.

14. **Gemeentelijke Holding NV en liquidation – assemblée générale 24 juin, ratification**

Le 24 juin 2020 Gemeentelijke Holding NV en liquidation organise une assemblée générale à laquelle la commune a été invitée le 20 mai. L'agenda a été approuvé par le collège du 28 mai, il est demandé au conseil communal de ratifier cette décision.

15. **Kleine Landeigendom – assemblée générale ordinaire, 25 juin 2020, ratification**

Une assemblée générale ordinaire de Kleine Landeigendom aura lieu le 25 juin 2020. La décision du collège des bourgmestre et échevins du 5 juin concernant l'assemblée générale ordinaire doit être ratifiée par le conseil communal.

16. **STEBO rapport annuel et financier – prise de connaissance**

STEBO travaille en collaboration avec la commune pour des tâches comme le logement, primes et logements vides.

Chaque année, un rapport annuel et financier est établi , celui-ci est porté à la connaissance du conseil communal. Ceci est le rapport de 2019.

17. **STEBO/Fourons - collaboration Energiehuis Limburg - approbation**

Récemment, certaines tâches de Energiehuis Limburg ont été intégrées à la fonction IGS. Il s'agit des services de première ligne, ce qui a comme conséquence que le guichet au logement a élargi ses compétences pour devenir le guichet logement - énergie depuis le 1er janvier 2020. Un accord doit être approuvé à cet effet.

Police

18. **Prise de connaissance rapport annuel 2019 ZP Fourons**

La police donne un aperçu de son fonctionnement pour l'année 2019. Le conseil communal prend connaissance de ce rapport annuel.

19. **Comptes annuels 2019 zone de police Fourons**

Les comptes annuels 2019 de la zone de police Fourons sont soumis au conseil communal pour approbation.

20. **Approbation règlement SAC**

Le règlement au sujet des sanctions administratives communales est soumis à l'approbation du conseil communal. On propose de mettre ce règlement en place à partir du 1er septembre 2020.

21. Accord de coopération avec la province pour faire appel à des fonctionnaires chargés de faire appliquer les SAC.

La commune souhaite faire appel aux fonctionnaires provinciaux chargés de faire appliquer les SAC, pour ce faire il y a lieu de conclure un accord de coopération. Il est demandé au conseil communal d'approuver cet accord.

22. Accord de coopération médiateur SAC

Dans le cadre de l'introduction des sanctions administratives communales, il y a lieu de conclure un accord de coopération avec un médiateur reconnu. Il est demandé au conseil communal d'approuver cet accord.

Meilleures salutations

Rik Tomsin

Président